Banque Laurentienne Groupe Financier déclare ses résultats pour le deuxième trimestre 2018

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 30 avril 2018, préparés conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Banque Laurentienne Groupe Financier comprend la Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (collectivement, « Banque Laurentienne Groupe Financier », « BLCGF », le « Groupe » ou la « Banque ») et offre des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres. Le rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2018 est disponible sur notre site Web, à l'adresse www.blcgf.ca, et sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les résultats et la situation financière de la Banque : « Au cours du trimestre, nous avons affiché de bons résultats tout en continuant de réaliser des progrès notables dans le renforcement de nos bases, ce qui établira les fondements de notre offre numérique exhaustive pour servir nos clients dont les besoins sont en constante évolution. » M. Desjardins a ajouté : « Nous avons réalisé des progrès importants pour régler l'examen des prêts hypothécaires, qui n'a pas d'incidence sur nos clients, et nous sommes confiants d'y remédier complètement d'ici la fin de l'exercice. Tout au long de ses 172 ans d'histoire, la Banque a toujours été prudente et conservatrice dans la gestion de ses affaires. Notre bilan, en particulier en matière de crédit, a toujours été excellent. Avec un niveau élevé de liquidités et de fonds propres, nous sommes biens positionnés pour transformer la Banque sur le long terme, pour construire la Banque de demain. » Faits saillants du deuxième trimestre 2018 Hausse de 25 % du résultat net ajusté (1) d'un exercice à l'autre, et hausse de 33 % du résultat net comme présenté Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (1) de 11,6 % et de 10,5 % comme présenté Ratio d'efficacité ajusté de 65,1 % et ratio d'efficacité comme présenté de 67,6 % Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8,6 % Vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles donnant lieu à un profit net de 5,3 millions $ (4,6 millions $ après impôts) ou 0,11 $ par action Prêts aux clients commerciaux en hausse de 19 % d'un exercice à l'autre en raison de la croissance interne et de l'acquisition de NCF (2) Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants en hausse de 11 % d'un exercice à l'autre Augmentation de 0,01 $ du dividende trimestriel par action ordinaire, qui s'est établi à 0,64 $ par action Progrès importants relativement à l'examen des portefeuilles de prêts hypothécaires Pour les trimestres clos les Pour les six mois clos les En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) 30 avril 2018 30 avril 2017 Variation 30 avril 2018 30 avril 2017 Variation Comme présenté Résultat net 59,2 $ 44,6 $ 33% 118,9 $ 93,0 $ 28% Résultat dilué par action 1,34 $ 1,19 $ 13% 2,74 $ 2,49 $ 10% Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires 10,5% 9,9% 10,7% 10,3% Ratio d'efficacité 67,6% 70,7% 67,0% 70,1% Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris » 8,6% 8,1% Base ajustée (1) Résultat net ajusté 64,6 $ 51,6 $ 25% 127,8 $ 104,4 $ 23% Résultat dilué par action ajusté 1,47 $ 1,39 $ 6% 2,96 $ 2,82 $ 5% Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté 11,6% 11,7% 11,5% 11,7% Ratio d'efficacité ajusté 65,1% 67,2% 64,9% 67,3% (1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions. (2) Northpoint Commercial Finance MONTRÉAL, 01 juin 2018 (GLOBE NEWSWIRE) -- Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 59,2 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,34 $, pour le deuxième trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 44,6 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,19 $, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,5 % pour le deuxième trimestre 2018, par rapport à 9,9 % pour le deuxième trimestre 2017. Sur une base ajustée, le résultat net a totalisé 64,6 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,47 $, pour le deuxième trimestre 2018, en hausse respectivement de 25 % et 6 % par rapport à un résultat net de 51,6 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,39 $, pour la période correspondante de 2017. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,6 % pour le deuxième trimestre 2018, par rapport à 11,7 % pour la période correspondante de 2017. Les résultats comme présentés tenaient compte d'éléments d'ajustement,

comme les frais liés à la réorganisation du réseau de succursales et les frais d'acquisition et d'intégration de CIT Canada et de NCF, comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ». Le résultat net s'est établi à 118,9 millions $, ou un résultat dilué par action de 2,74 $, pour les six mois clos le 30 avril 2018, par rapport à 93,0 millions $, ou un résultat dilué par action de 2,49 $, pour les six mois clos le 30 avril 2017. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,7 % pour les six mois clos le 30 avril 2018, par rapport à 10,3 % pour les six mois clos le 30 avril 2017. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 127,8 millions $, ou un résultat dilué par action de 2,96 $, pour les six mois clos le 30 avril 2018, en hausse respectivement de 23 % et 5 %, par rapport à 104,4 millions $ ou un résultat dilué par action de 2,82 $, pour les six mois clos le 30 avril 2017. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,5 % pour la période de six mois close le 30 avril 2018, par rapport à 11,7 % pour la période correspondante de 2017. Les résultats comme présentés pour les six mois clos le 30 avril 2018 et les six mois clos le 30 avril 2017 incluaient des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ». Résultats consolidés Mesures non conformes aux PCGR La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance. Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Nous considérons que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats et d'apprécier la performance sous-jacente des activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ci-après. INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT Pour les trimestres clos les Pour les six mois clos les En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) 30 avril 2018 31 janvier 2018 30 avril 2017 30 avril 2018 30 avril 2017 Incidence sur le résultat net Résultat net comme présenté 59 195$ 59 747$ 44 572$ 118 942 $ 93 028 $ Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat Charges de restructuration (1) Autres charges de restructuration 1 283 673 1 248 1 956 1 940 1 283 673 1 248 1 956 1 940 Éléments liés aux regroupements d'entreprises Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2) 442 480 647 922 1 405 Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (3) 2 418 1 878 186 4 296 364 Autres frais liés aux regroupements d'entreprises (4) 1 287 439 4 965 1 726 7 622 4 147 2 797 5 798 6 944 9 391 5 430 3 470 7 046 8 900 11 331 Résultat net ajusté 64 625$ 63 217$ 51 618$ 127 842 $ 104 359 $ Incidence sur le résultat dilué par action Résultat dilué par action comme présenté 1,34$ 1,41$ 1,19$ 2,74 $ 2,49 $ Éléments d'ajustement Charges de restructuration 0,03 0,02 0,04 0,05 0,06 Éléments liés aux regroupements d'entreprises 0,10 0,07 0,17 0,17 0,27 0,13 0,09 0,21 0,22 0,33 Résultat dilué par action ajusté (5) 1,47$ 1,49$ 1,39$ 2,96 $ 2,82 $ (1) Les charges de restructuration découlent de l'optimisation de nos activités de détail et ont trait principalement aux salaires, aux frais de communication et aux honoraires professionnels. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants. (2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit à l'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. (3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CIT Canada et de NCF est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé. (4) Frais liés à l'intégration de CIT Canada et coûts de transaction liés à l'acquisition de NCF. (5) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 et pour le trimestre clos le 30 avril 2017. Performance financière pour le trimestre clos le 30 avril 2018 Le résultat net s'est établi à 59,2 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,34 $, pour le deuxième trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 44,6 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,19 $ au deuxième trimestre 2017. Le résultat net ajusté a été de 64,6 millions $ au deuxième trimestre 2018, en hausse de 25 % par rapport à 51,6 millions $ au deuxième trimestre 2017, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,47 $, en hausse de 6 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,39 $ au deuxième trimestre 2017. La croissance du résultat par action par rapport au deuxième trimestre 2017 tient compte des émissions d'actions ordinaires effectuées à la fin de l'exercice 2017 et au début de l'exercice. Revenu total Le revenu total a augmenté de 21,1 millions $, ou 9 %, pour atteindre 259,9 millions $ au deuxième trimestre 2018, comparativement à 238,8 millions $ pour le deuxième trimestre 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du revenu net d'intérêt découlant de la solide croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 26,6 millions $, ou 18 %, pour atteindre 177,1 millions $ au deuxième trimestre 2018, comparativement à 150,5 millions $ au deuxième trimestre 2017. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux, tant en interne qu'au moyen

d’acquisitions, ainsi que des marges plus élevées sur ces prêts. La marge nette d’intérêt s’est établie à 1,82 % au deuxième trimestre 2018, une hausse de 15 points de base par rapport à la marge du deuxième trimestre 2017 imputable essentiellement à la proportion plus importante de prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé, ainsi qu'aux hausses récentes du taux préférentiel, en partie contrebalancée par le niveau plus élevé de liquidités. Les autres revenus ont diminué de 5,6 millions $ pour s’établir à 82,8 millions $ au deuxième trimestre 2018, par rapport aux autres revenus de 88,3 millions $ au deuxième trimestre 2017. Les revenus tirés des activités de courtage ont diminué de 4,0 millions $ en raison surtout du ralentissement des activités attribuable aux conditions de marché. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont également diminué de 3,3 millions $ du fait principalement de la baisse des profits nets sur les valeurs mobilières par rapport au deuxième trimestre 2017. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont diminué de 1,7 million $ par rapport au deuxième trimestre 2017, sous l’effet surtout de la baisse des frais de transaction et des frais de service alors que les clients continuent de modifier leur comportement bancaire, et en raison de la simplification des produits. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles d’un montant de 380,0 millions $ au cours du deuxième trimestre 2018, ce qui a conduit à la comptabilisation d’un profit net de 5,3 millions $ dans les autres revenus. Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis Au deuxième trimestre 2018, l’amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s’est établi à 0,6 million $, par rapport à 0,9 million $ au deuxième trimestre 2017. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions. Provisions pour pertes sur créances Les provisions pour pertes sur créances du deuxième trimestre 2018 ont totalisé 9,5 millions $, comparativement aux provisions de 10,1 millions $ au deuxième trimestre 2017. Les provisions au deuxième trimestre 2018 tenaient compte des réductions des provisions de 2,8 millions $ attribuables aux mises à jour des paramètres des modèles de risque et de la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles. Ce niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Frais autres que d’intérêt Les frais autres que d’intérêt se sont élevés à 175,6 millions $ au deuxième trimestre 2018, une hausse de 6,6 millions $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2017. Les frais autres que d’intérêt ajustés ont augmenté de 4 % pour s’établir à 169,1 millions $ au deuxième trimestre 2018, par rapport à 160,6 millions $ au deuxième trimestre 2017, en raison principalement de l’acquisition de NCF, de l’augmentation régulière des salaires et de la hausse des frais de technologie. Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 3,5 millions $, ou 4 % au deuxième trimestre 2018 par rapport à ceux du deuxième trimestre 2017, pour s’établir à 91,6 millions $, en raison de l’augmentation régulière des salaires annuels et de l’ajout d’employés de NCF. Les frais d’occupation de locaux et technologie ont progressé de 2,3 millions $ au deuxième trimestre 2018 par rapport à ceux du deuxième trimestre 2017, pour se fixer à 48,0 millions $, du fait principalement de la hausse des frais de technologie liés aux activités continues visant à améliorer les niveaux de service et la sécurité des TI. Les autres frais autres que d’intérêt se sont élevés à 32,5 millions $ au deuxième trimestre 2018, une hausse de 5,4 millions $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2017. Cette hausse s’explique essentiellement par l’amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et par la hausse des honoraires professionnels pour soutenir notre transformation. Les charges de restructuration ont totalisé 1,8 million $ au deuxième trimestre 2018 et comprenaient principalement les indemnités de départ et les coûts liés à la communication compte tenu de la réorganisation des activités des succursales. Les frais liés aux regroupements d’entreprises se sont établis à 1,8 million $ au deuxième trimestre 2018 et comprenaient surtout les frais de technologie engagés aux fins de l’intégration des activités de CIT Canada. Le 1 er mars 2018, LBC Capital a déployé son nouveau système de financement et de crédit-bail offrant une meilleure adaptabilité et plus de flexibilité pour répondre aux besoins des clients. Cette étape importante achève en grande partie l’intégration de CIT Canada. Au deuxième trimestre 2018, le ratio d’efficacité ajusté s’est établi à 65,1 %, une amélioration appréciable par rapport à 67,2 % au deuxième trimestre 2017. Le levier d’exploitation ajusté a été positif d’un exercice à l’autre, ce qui s’explique par l’augmentation des revenus et le contrôle des dépenses. Séquentiellement, le ratio d’efficacité ajusté a légèrement augmenté comparativement à 64,8 % au premier trimestre 2018. Alors que nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan de transformation, nous prévoyons que ce ratio suivra la tendance à la hausse au cours des prochains trimestres. Néanmoins, nous maintenons notre objectif d’atteindre un ratio d’efficacité ajusté durable inférieur à 65 % d’ici 2020. Impôts sur le résultat Pour le trimestre clos le 30 avril 2018, la charge d’impôt a été de 15,0 millions $ et le taux d’imposition effectif, de 20,3 %. Ce taux d’imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l’imposition réduite des revenus tirés des établissements à l’étranger. Pour le trimestre clos le 30 avril 2017, la charge d’impôt a été de 14,3 millions $ et le taux d’imposition effectif, de 24,3 %. Ce taux d’imposition inférieur au taux prévu par la loi découlait principalement des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes et des revenus tirés des activités des établissements à l’étranger susmentionnés. Le 28 février 2018, un nouveau budget fédéral du Canada a été déposé à la Chambre des communes. Selon notre analyse préliminaire, compte tenu du fait que les propositions législatives ne sont pas encore disponibles, nous

prévoyons qu'à compter de l'exercice 2019, les nouvelles mesures auront une incidence sur le revenu futur tiré des transactions d'assurance à l'étranger. Par conséquent, la charge d'impôt de la Banque pourrait augmenter d'environ 4,0 millions $ par année. Situation financière Au 30 avril 2018, l'actif total s'élevait à 47,6 milliards $, une augmentation de 0,9 milliard $ par rapport à l'actif total de 46,7 milliards $ au 31 octobre 2017. Cette augmentation reflète principalement la hausse de 1,1 milliard $ des liquidités ainsi que l'augmentation de 110,6 millions $ des autres actifs, en partie contrebalancée par une diminution de 354,4 millions $ des prêts, comme il est mentionné ciaprès. Liquidités Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 30 avril 2018, ces actifs totalisaient 10,1 milliards $, une hausse de 1,1 milliard $ par rapport au 31 octobre 2017. Dans l'ensemble, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de nos liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de sources diversifiées pour respecter les obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles. Prêts Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, s'établissaient à 36,2 milliards $ au 30 avril 2018, une diminution de 354,4 millions $ par rapport au 31 octobre 2017. Les prêts personnels s'établissaient à 5,7 milliards $, une baisse de 290,3 millions $ depuis le 31 octobre 2017, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant le comportement des consommateurs qui accélèrent le remboursement à la suite de la solide performance des marchés des capitaux. Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 18,2 milliards $ au 30 avril 2018, une baisse de 257,4 millions $ depuis le 31 octobre 2017. Cette baisse reflète une diminution graduelle de la souscription, étant donné que nous nous concentrons sur les prêts commerciaux à rendement plus élevé afin d'optimiser la composition de nos produits, de même que la décision des Services aux particuliers de n'émettre des prêts hypothécaires résidentiels que par l'intermédiaire du réseau de succursales et non par l'entremise du réseau de courtiers hypothécaires depuis le 1 er novembre 2017 au Québec. En outre, comme attendu, depuis le 1 er janvier 2018, la croissance a été ralentie par la nouvelle règle B-20 du BSIF sur la souscription des prêts hypothécaires. La diminution a été contrebalancée en partie par l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme mis en œuvre en 2016 pour optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH). Les prêts commerciaux totalisaient 12,4 milliards $ au 30 avril 2018, une augmentation de 2 % depuis le 31 octobre 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à la solide croissance des prêts de financement de stocks découlant de l'acquisition récente des activités de NCF, ainsi que du financement de l'immobilier, contrebalancé en partie par la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles pour un montant de 380,0 millions $ au cours du deuxième trimestre 2018. Autres actifs Les autres actifs ont augmenté de 110,6 millions $ au 30 avril 2018 par rapport à ceux au 31 octobre 2017, compte tenu surtout de l'augmentation des dépôts de réserve en trésorerie relatifs aux activités de titrisation, ainsi que des ajouts aux immobilisations incorporelles développées en interne, alors que le développement de notre nouveau système bancaire central et le projet d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit continuent de progresser. Passifs Les dépôts ont augmenté de 0,5 milliard $ par rapport aux dépôts au 31 octobre 2017, pour atteindre 29,5 milliards $ au 30 avril 2018. Les dépôts de particuliers totalisaient 22,1 milliards $ au 30 avril 2018, soit 0,9 milliard $ de plus qu'au 31 octobre 2017. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, contrebalancée en partie par une baisse de la demande des dépôts obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants. Depuis le début de l'exercice, les dépôts de particuliers obtenus par l'intermédiaire du réseau de succursales ont légèrement baissé de 1 %, alors qu'ils ont augmenté quelque peu au cours des trois derniers mois. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 330,2 millions $ au cours de la même période, pour s'établir à 7,4 milliards $. Les dépôts de particuliers représentaient 75 % du total des dépôts au 30 avril 2018, par rapport à 73 % au 31 octobre 2017, et ont contribué à notre bonne situation en matière de liquidités. La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 220,0 millions $ par rapport à celle au 31 octobre 2017 et s'établissait à 8,5 milliards $ au 30 avril 2018. Le rachat de certains prêts hypothécaires, dont il est fait mention à la rubrique « Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires » ci-après, et les remboursements normaux ont été plus que contrebalancés par les prêts nouvellement titrisés alors que la Banque continue de privilégier cette source de financement à terme. Capitaux propres et fonds propres réglementaires Les capitaux propres s'élevaient à 2 443,6 millions $ au 30 avril 2018, comparativement à 2 330,4 millions $ au 31 octobre 2017. L'augmentation découle en partie de l'appel public à l'épargne visant 2 624 300 actions ordinaires réalisé en janvier 2018, pour un produit brut de 143,8 millions $ et un produit net de 139,2 millions $, contrebalancé en partie par le rachat des actions privilégiées de catégorie A, série 11 en décembre 2017 d'un montant de 100,0 millions $. Les capitaux propres ont également augmenté du fait de la contribution du résultat net, déduction faite des dividendes déclarés, et de l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions. La valeur comptable par action ordinaire a augmenté et s'établissait à 52,67 $ au 30 avril 2018, comparativement à 51,18 $ au 31 octobre 2017. En date du 23 mai 2018, 41 842 193 actions ordinaires étaient en circulation. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions

ordinaires était de 8,6 % au 30 avril 2018 par rapport à un ratio de 8,6 % au 31 janvier 2018 et de 8,1 % au 30 avril 2017. Le placement d'actions ordinaires réalisé en janvier 2018 pour un produit net de 139,2 millions $ a contribué à l'amélioration des ratios de fonds propres depuis le début de l'exercice. Puisque la Banque évolue dans un environnement économique changeant, nous avons pris la décision prudente de remplacer les actions privilégiées rachetées le 15 décembre 2017 par des actions ordinaires. Ceci renforce nos fonds propres et permet une plus grande flexibilité pour stimuler la croissance interne et pour continuer d'investir dans la mise en oeuvre de notre système bancaire central et de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. La faible croissance des expositions pondérées en fonction des risques et la croissance nette des résultats non distribués ont aussi contribué à l'amélioration des ratios de fonds propres, quoique contrebalancés par les déductions additionnelles des fonds propres à l'égard des immobilisations incorporelles liées à des projets en cours. Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires Le 29 mai 2018, nous avons présenté une mise à jour sur les prêts hypothécaires vendus à un tiers acheteur (le « tiers acheteur ») et à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL », auparavant désignée l'« autre tiers acheteur »). Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le communiqué émis le 29 mai 2018 sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, et notre rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2018 sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Plan de transformation Renforcement de nos bases 2018 est une année marquée par des investissements dans nos employés, nos processus et nos technologies. Au début de l'année, nous avons entrepris la mise en place de notre nouveau système bancaire central. Au cours du reste de l'année, nous continuerons la migration des produits de B2B Banque vers la nouvelle plateforme et commencerons celle des prêts des Services aux entreprises. Cette nouvelle plateforme offrira les outils nécessaires pour améliorer notre offre de produits et faire progresser la transformation au modèle bancaire numérique. Pendant la période de transition, nous exploiterons en simultané les plateformes pour nos systèmes bancaires centraux et ferons des investissements importants dans le développement de solutions de services bancaires numériques. Nous réalisons des progrès dans le cadre de notre projet visant à adopter, à la fin de 2020, sous réserve de l'approbation réglementaire nécessaire, l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit utilisée pour calculer les ratios de fonds propres réglementaires de la Banque. En outre, nous continuons d'apporter des améliorations en marge des cadres de conformité et de réglementation pour mieux gérer les risques. De plus, nous renforçons les bases financières de la Banque. Nous avons augmenté notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au cours du premier trimestre 2018 et conservons un fort niveau de liquidités afin d'accroître la flexibilité opérationnelle pour mettre en œuvre notre plan de transformation. Optimisation des activités des Services aux particuliers Au début de 2016, nous avons annoncé notre plan de transformation sur sept ans, qui comprend l'optimisation et la simplification des activités de détail. Cette stratégie a donné lieu à la décision, en septembre 2016, de réorganiser le réseau de succursales. À la fin de 2017, nous avions fusionné 46 succursales et en avions converti 23 autres en succursales offrant uniquement des conseils. Au cours du dernier trimestre, nous avons fusionné une autre succursale et d'ici la fin de l'exercice 2018, nous fusionnerons sept succursales Au fur et à mesure que nous simplifions nos activités de détail, nous nous approchons de notre objectif d'être une institution financière renouvelée d'ici 2022. Gestion des risques Risque d'illiquidité et de financement Notes de crédit Le 27 avril 2018, Standard and Poor's (S&P) a retiré la mise sous surveillance (1) avec répercussions négatives des notes de crédit qui prévalait depuis le 20 décembre 2017 et a confirmé les notes de crédit de l'émetteur à long terme de BBB et à court terme de A-2, tout en maintenant la perspective négative. (1) La mise sous surveillance souligne l'opinion de S&P en ce qui a trait à la direction potentielle d'une note de crédit à court terme ou à long terme et met l'accent sur les événements isolables et les tendances à court terme qui entraînent la mise sous surveillance spéciale des notes de crédit. Risque lié aux relations de travail Environ 40 % de nos employés sont représentés par un syndicat et sont couverts par une convention collective qui est venue à échéance le 31 décembre 2017. La majorité de ces employés travaillent dans les succursales de la Banque Laurentienne dans la province de Québec, et certains d'entre eux travaillent dans les bureaux corporatifs à Montréal. La renégociation de la convention collective expirée pourrait entraîner une hausse des coûts qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, si nous sommes dans l'incapacité de négocier une convention collective acceptable en temps opportun, une grève des employés syndiqués, un lock-out ou toute autre perturbation du travail pourrait avoir une incidence défavorable sur le service aux clients des Services aux particuliers et les activités et, de surcroît, sur la performance financière. Mise en garde concernant les énoncés prospectifs Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent notre estimation du montant total des prêts hypothécaires assurés en portefeuille par la SCHL qui devront être rachetés et des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés aux rubriques « Perspectives » et « Arrangements hors bilan – Activités de titrisation » de notre rapport annuel 2017. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux

comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes formulées par nous, notamment notre capacité de mettre en œuvre notre plan et notre stratégie de transformation; les attentes relatives à la stabilité de la réglementation; le maintien d'une conjoncture économique favorable; notre capacité de maintenir des liquidités et des sources de financement suffisantes; l'absence de changements défavorables importants sur le plan de la concurrence, de la conjoncture du marché ou des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements; le maintien de nos notes de crédit et nos hypothèses selon lesquelles l'examen approfondi des prêts hypothécaires accordés dans les succursales décrit à la rubrique « Arrangements hors bilan – Activités de titrisation – Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires » de notre rapport annuel 2017 et du présent document révélera que le montant de prêts hypothécaires non admissibles comportant des problèmes relativement à la documentation correspond au montant déterminé dans le cadre de l'audit par échantillonnage limité. Voir également « Évaluation de la performance de la Banque – Hypothèses clés à la base des objectifs à moyen terme de la Banque » de notre rapport annuel 2017. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, ou les autres hypothèses relatives aux exigences du conduit, la rareté des ressources humaines, l'évolution des relations de travail et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent notre capacité de mettre en œuvre notre plan de transformation et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de Northpoint Commercial Finance (« NCF ») et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction de nos clients et de ceux de NCF à la transaction, l'incapacité de réaliser les avantages et les synergies qui devraient découler de l'acquisition de NCF selon le calendrier prévu, voire jamais, notre expérience limitée sur le marché américain et en matière de financement des stocks, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition. En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de CIT Canada et aux déclarations voulant que cette transaction permette d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité de réaliser les synergies en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'intégration. Enfin, nous prévenons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 47 du rapport de gestion de notre rapport annuel 2017 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le présent communiqué sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et notre rapport aux actionnaires, notre présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

Banque Laurentienne Groupe Financier invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 11 h, heure de l'Est, le 1 er juin 2018. Le numéro de téléphone

sans frais 1-866-548-4713, code 2539506, permet d’écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l’onglet Centre de l’investisseur, Résultats financiers. L’enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 1 er juin 2018, à compter de 14 h, jusqu’à 14 h, le 1 er juillet 2018, sur notre site Web, sous l’onglet Centre de l’investisseur, Résultats financiers. Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l’onglet Centre de l’investisseur, Résultats financiers.

Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs

Relations médias Susan Cohen Hélène Soulard Directrice, Relations avec les investisseurs Vice-présidente adjointe, Communications Bureau : 514 284-4500, poste 4926 Bureau : 514 284-4500, poste 8232 Cellulaire : 514 970-0564 Cellulaire : 514 926-3295 susan.cohen@blcgf.ca helene.soulard@blcgf.ca

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondée en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d’aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Nous employons plus de 3 800 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d’honnêteté et offrons à nos clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services. Grâce à nos activités pancanadiennes et à notre présence aux États-Unis, nous sommes un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 48 milliards $, de même que des actifs administrés de 31 milliards $.

https://presse.banquelaurentienne.ca/2018-06-01-Banque-Laurentienne-Groupe-Financier-declare-ses-resultats-pour-le-deuxieme-trimestre-2018